



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

103 N° 2 1981

Le radicalisme évangélique et la vie religieuse

Thaddée MATURA (o.f.m.)

p. 175 - 186

<https://www.nrt.be/fr/articles/le-radicalisme-evangelique-et-la-vie-religieuse-966>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Le radicalisme évangélique et la vie religieuse

Le terme « radicalisme évangélique » est appliqué avant tout, du moins dans les écrits en langue française, à la vie religieuse. Or une étude exégétique qui s'efforce de déterminer exactement le contenu d'une expression souvent employée, mais rarement analysée d'une façon critique, semble mettre en question sinon la possibilité, du moins l'exclusivité d'une telle application¹.

En effet, une analyse attentive des textes évangéliques considérés comme radicaux peut paraître décevante pour bien des religieux. Car, en vérité, rien de ce qui paraît être l'enseignement commun sur la nature de la vie religieuse ne s'y retrouve. Il n'y est question ni de « trois conseils », ni de vœux ; les perspectives radicales des évangiles ont un autre contenu, une autre ampleur et un autre équilibre que la classique triade. De plus, la distinction entre les préceptes et les conseils, comme aussi celle entre, sinon deux états de vie chrétienne, du moins deux voies de perfection, en est totalement absente. L'analyse des textes évangéliques, si elle est correcte, impose plutôt une conclusion contraire : c'est à tous les croyants en Jésus que s'adressent les interpellations radicales.

Aussi la question se pose-t-elle légitimement : quel rapport y a-t-il entre le radicalisme dans son équilibre propre tel que l'étude exégétique le dégage des évangiles et la vie religieuse telle qu'elle cherche à se concevoir et à se vivre aujourd'hui ?

Les pages qui suivent veulent souligner, par une approche d'abord historique, les liens complexes, pratiques et théoriques, qui, de tout temps, ont existé entre la vie religieuse et les exigences radicales. Après cet éclairage il sera plus facile de répondre à la question des rapports actuels entre les deux.

I. — LES FAITS ET LEUR INTERPRÉTATION

Considérons, en premier lieu, un certain nombre de faits : d'une part, le silence de la Bible sur une classe particulière de fidèles ; d'autre part, la volonté constante de la vie religieuse de se référer,

1. Cet article s'appuie sur les conclusions d'une étude exégétique détaillée : Th. MATURA, *Le Radicalisme évangélique*, coll. *Lectio divina*, 97, Paris, Ed. du Cerf, 1978.

d'une façon ou d'une autre, aux textes radicaux et de se comprendre à partir d'eux.

1. *La Bible ne connaît pas de « vie religieuse »*

Ni l'Ancien ni le Nouveau Testament ne connaît l'existence d'une catégorie particulière de croyants, à qui seraient réservées des exigences éthiques spéciales.

Certes, l'Ancien Testament parle de nazirs (*Nb* 6, 1-21), de « confréries de frères prophètes » (*2 R* 2, 3), de groupe de Rékabites (*Jr* 35, 1-19) pratiquant une vie rude et s'abstenant, comme les nazirs, de boissons alcooliques. Mais ce sont alors ou des cas individuels (nazirs), ou des groupes à l'organisation lâche et spontanée (frères prophètes), ou encore des particularismes de clan (Rékabites). En aucun cas ne leur sont demandés des comportements qui les mettraient à part dans le peuple de Dieu pour en faire un groupe de « parfaits ».

Dans le judaïsme tardif non biblique (Intertestament) des tendances apparaissent vers une fidélité plus exigeante à la Loi ; le Livre des Maccabées (*1 M* 2, 42 ; *2 M* 14, 6) parle des Assidéens (*hasidim* ou pieux) — Juifs attachés à la Loi —, ancêtres vraisemblables des Pharisiens (les « séparés ») et des Esséniens du temps de Jésus. Ces derniers, au témoignage de l'historien juif Josèphe et surtout d'après les documents découverts de Qumran, présentent, en ce qui regarde l'organisation de leur vie, des traits qui les assimilent aux formes de vie religieuse chrétienne. Mais quant au fond de leur engagement, ils ne considèrent pas leur genre de vie comme le choix d'une perfection facultative ; pour eux il s'agit de vivre radicalement ce que la Loi exige de tous.

Si l'Ancien Testament pourrait offrir à la rigueur quelque amorce à l'idée d'un groupement particulier, les écrits du Nouveau Testament sont totalement muets sur ce point. Ni les évangiles, ni les Actes, ni les lettres apostoliques ne présentent rien de tel. Les exigences éthiques de Jésus, générales ou radicales, répercutées dans les divers textes, s'adressent indistinctement à tous les croyants chrétiens. On pourrait, certes, arguer du groupe particulier des disciples à qui Jésus a demandé des décisions et un style de vie liés au fait d'être avec lui. Mais ce qui a pu être exigé de quelques-uns dans une situation historique est proposé par les évangélistes comme une exigence toujours actuelle à tous les auditeurs de l'évangile². Et s'il fallait réserver et transposer ces exigences adressées aux disciples à un groupe de la communauté chrétienne, ce ne serait pas les religieux mais plutôt le corps de missionnaires et prêdica-

2. *Op.cit.*, p. 191-198.

teurs de l'Évangile qui apparaîtrait normalement comme leur successeur³.

S'il est vrai par ailleurs que tels éléments de la vie religieuse (célibat comme choix facultatif, renoncement aux biens, leur mise en commun, leur partage avec les pauvres, etc.) sont vraiment évangéliques, tous, à l'exception du célibat, ils visent l'ensemble des chrétiens.

En somme, si le Nouveau Testament interpelle tout religieux, comme il interpelle tout croyant, il n'offre nulle part des prescriptions ou des exigences qui ne s'adresseraient qu'aux religieux ; en d'autres mots, le Nouveau Testament ne connaît pas une double morale : une pour les chrétiens ordinaires, l'autre pour les parfaits ; comme il ne connaît pas, le célibat excepté, la distinction entre les préceptes et les conseils.

2. La vie religieuse historique et sa volonté de radicalisme

Le célibat volontaire choisi « à cause du Royaume » apparaît comme un trait distinctif des communautés chrétiennes ; dès l'époque apostolique, il est pratiqué en leur sein. Ce sera aussi le cas, dès le III^e siècle, de l'ascétisme individuel. Quant à la vie religieuse, d'abord sous la forme érémitique, puis parallèlement et majoritairement sous la forme cénobitique, elle s'organise dans la première moitié du IV^e siècle.

a. Radicalisme de fait

On sait que le monachisme chrétien primitif est fortement marqué par des traits qui ne se retrouvent ni de prime abord, ni explicitement dans le Nouveau Testament, et qui, en tout cas, n'y occupent pas la première place. Je veux parler de son ascétisme alimentaire, vestimentaire, hygiénique, de sa fuite du monde vers le désert, de son insistance sur des thèmes spirituels plus proches du stoïcisme d'Épictète ou du néo-platonisme que de l'Évangile⁴. Si ces traits le font ressembler aux autres formes « monastiques » (bouddhiques, juives, philosophiques), ce qui fait son caractère proprement chrétien est son évangélisme foncier. Quelles que soient ses performances ou ses œuvres, le moine chrétien sait que le salut vient de la pure gratuité de Dieu qui sauve le pécheur et que « le cordonnier d'Alexandrie », conscient de ce fait et en rendant grâce à Dieu, dépasse en perfection Antoine lui-même, le père des moines⁵.

3. *Ibid.*, p. 198.

4. A. GUILLAUMONT, *Aux origines du monachisme chrétien*, Abbaye de Bellefontaine, 1979, p. 47-66.

5. *Les Sentences des Pères du désert*. Nouveau recueil, édit. L. REGNAULT, O.S.B., Abbaye Saint-Pierre de Solesmes, 1970, Apophtegmas, n. 490.

Aussi est-il important de vérifier dans des textes monastiques anciens, surtout ceux qui décrivent moins la théorie que la pratique de cette vie, la part faite à l'Évangile et à ses textes les plus radicaux. De fait, toutes les grandes familles religieuses sont nées dans un climat de radicalisme évangélique. Les hommes et les femmes qui ont été à l'origine de ces mouvements ne voulaient pour eux-mêmes et leurs compagnons qu'une seule chose : accueillir jusqu'à ses dernières conséquences l'Évangile de Jésus. Leur propos fondamental était de vivre d'une façon énergique et tranchée toute la vocation chrétienne. Cette affirmation générale peut être illustrée par une analyse rapide de quelques textes fondateurs. À cet égard, la comparaison de trois règles anciennes, Basile (IV^e siècle), Benoît (VI^e siècle), François d'Assise (XIII^e siècle), s'avère instructive.

Ce sont, certes, des textes d'allure assez différente. Les Grandes et Petites Règles de Basile, sont, en quelque sorte, des commentaires de l'Écriture appliquée à la vie d'une communauté, et de ce fait, les citations scripturaires y abondent. Benoît légifère pour le concret d'une vie bien organisée, et des textes bibliques — où le courant sapientiel (Proverbes, Ben Sirach) est bien représenté — servent d'appui ou de justification à certains choix. Dans ses deux règles successives, François entend se fonder directement sur l'Évangile. Il est d'autant plus intéressant de comparer l'usage que font ces trois règles des textes radicaux⁶.

Exégétiquement, on peut relever dans les évangiles synoptiques, et, accessoirement, en d'autres livres du Nouveau Testament, quelques 64 textes radicaux. Or, sur cet ensemble, Basile retient 40 textes, François 33, Benoît 11. Six textes sont communs aux trois : la parole fondamentale : « si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renie . . . » (*Mt* 16, 24) ; l'invitation à « chercher d'abord le Royaume de Dieu et sa justice » (*Mt* 6, 33) ; la scène du jugement : « j'avais faim » (*Mt* 25, 31-46) ; les béatitudes (du moins quelques-unes . . .) ; la non-résistance aux méchants (*Mt* 5, 39) et la porte étroite (*Mt* 7, 13). Des nuances, cependant, interviennent. Ainsi sur les six paroles de Jésus relatives au renoncement (*Mt* 8, 34-9, 1), François en cite 4, Basile 2, Benoît 1. De même, si Benoît ne retient qu'une béatitude (celle des persécutés, *Mt* 5, 10), François en a 7 et Basile 8.

On peut encore relever le fait que Basile et François ont en

6. SAINT BASILE, *Les Règles monastiques*, trad. L. LÈBE, O.S.B., Editions de Maredsous, 1969. — *La Règle de saint Benoît*, édit. A. DE VOGÜÉ & J. NEUFVILLE, coll. *Sources chrétiennes*, 181-184, Paris, Ed. du Cerf, 1971-1972. — *Opuscula Sancti Patris Francisci*, édit. C. ESSER, O.F.M., coll. *Bibliotheca Franciscana ascetica medii aevi*, 12. Grottaferrata, 1978.

commun 19 citations, que 12 textes sont cités par Basile seul, 7 par François seul et 2 par Benoît. Il est également intéressant de noter les omissions : ainsi le texte sur les eunuques n'est jamais rapporté ; du discours de la mission (*Mt 10, 5-14*), jamais cité chez Benoît, Basile ne cite que « l'ouvrier mérite son salaire », alors que François en retient et applique à la lettre les consignes vestimentaires, alimentaires, ainsi que le salut de paix. Par contre, les textes sur la communauté des biens, le « cor unum et anima una » (*Ac 2, 44 ; 4, 32*), utilisés par Basile et Benoît, ne le sont pas par François. Ce qui frappe encore, c'est que les textes sur l'usage des biens matériels (la pauvreté) sont plus nombreux chez Basile que chez François (et Benoît). Par contre, François est le seul qui rappelle à l'autorité de ne pas se comporter comme « les princes des nations qui dominent et commandent » (*Mt 20, 25-28*) et qui invoque la consigne de Jésus : « vous êtes tous frères, n'appellez personne ni père, ni maître » (*Mt 23, 8-10*).

Cette analyse sommaire fait voir qu'une bonne partie des consignes radicales est assumée dans les règles, et, qu'entre Basile et François, il y a une étonnante parenté au niveau de l'évangélisme ; par contre, celui-ci marque plus faiblement la règle de Benoît, du moins en ce qui concerne l'utilisation des textes.

Ce serait un travail passionnant et fructueux que d'établir une telle comparaison, plus approfondie, entre les diverses règles et chartes fondamentales et les textes radicaux de l'Évangile. On verrait ainsi comment ceux-ci inspirent et commandent des choix, et l'on pourrait vérifier s'il est vrai que le radicalisme y est érigé en norme de la vie religieuse et en quel sens.

b. Interprétation

La vie religieuse chrétienne est un fait massif, et son rapport à l'Évangile se veut explicite. Mais si les textes fondateurs de la vie religieuse au cours des siècles s'appuient toujours sur les exigences fortes de l'évangile, ils ne proposent jamais une théorie, une interprétation de la vie qu'ils décrivent. Les fondateurs ne cherchent pas à comparer cette vie à d'autres, ne se demandent pas si elle est réservée à une catégorie à part ou si tous y sont appelés. Pour eux, ils veulent, « sous la conduite de l'Évangile » (Benoît), suivre « les enseignements et les traces de Notre Seigneur Jésus-Christ » (François). Ce n'est que peu à peu, en d'autres temps et en d'autres milieux, que l'on réfléchira sur le rapport de cette vie à l'Évangile et sur sa place dans l'Église. On voudra voir si elle se fonde sur l'Évangile et comment ; on cherchera à la situer dans l'ensemble de la vie chrétienne.

Comme l'a bien montré J.M.R. Tillard⁷, cet effort d'auto-compréhension théologique s'orientera vers *deux directions* : celle qui considère la vie religieuse comme une réalisation intégrale de la vie chrétienne proposée par l'Évangile ; celle qui, sous des formes diverses, recourt à la distinction entre les préceptes et les conseils. L'une et l'autre entendent se situer d'une certaine façon vis-à-vis des exigences radicales, encore que le mot « radical », « radicalisme », ne soit, comme on l'a déjà dit, que d'un usage fort récent.

La vie religieuse s'identifie avec la vie chrétienne intégrale

Cette perspective, qui remonte à l'historien Eusèbe, à saint Jérôme et au moine de Marseille Cassien (IV^e siècle), se retrouve tout au long du moyen âge et reste, pour l'essentiel, celle du monachisme oriental orthodoxe d'aujourd'hui. Dégagée de ses éléments secondaires, elle affirme que la vie monastique c'est tout simplement la volonté de réaliser pleinement ce qui est demandé à tous les chrétiens. Être moine veut dire prendre au sérieux et s'efforcer de vivre, individuellement et en communauté, tout l'Évangile, avec, au centre de l'existence, l'écoute de la Parole, l'attachement inconditionnel au Christ, la célébration de la prière, l'amour mutuel créateur d'une communauté d'accueil, de pardon, de partage spirituel et matériel. Dans cette optique, le monachisme, si l'on met à part le choix du célibat, ne se conçoit pas différent de l'existence chrétienne tout court ; par rapport aux autres chrétiens il est un rappel radical de la vocation commune. Telle nous apparaît aussi la position implicite des anciennes règles religieuses.

On voit à quel point l'essentiel de cette position rejoint les résultats des études exégétiques : tout l'Évangile, même dans ses exigences radicales, est pour tous, et la communauté ecclésiale tout entière est tenue d'y répondre de son mieux. Sans que le mot y soit, ce qui s'affirme ici c'est : 1^o le fait du radicalisme ; 2^o son universalité et sa nécessité pour tous.

Distinction entre les préceptes et les conseils

L'autre ligne, inaugurée, semble-t-il, par Origène et systématisée à l'époque scolastique, se retrouve, explicitement ou comme arrière-fond, dans toutes les interprétations théologiques de la vie religieuse depuis le moyen âge jusqu'au Concile du Vatican II inclusivement. Le point central de cette conception est la distinction entre les préceptes et les conseils. Les premiers s'imposent à tous les

7. *Devant Dieu et pour le monde*, coll. *Cogitatio fidei*, 75, Paris, Ed. du Cerf, 1974, p. 98-134.

chrétiens de nécessité de salut ; les seconds offrent le moyen d'une perfection plus grande, une voie plus exigeante, mais en définitive plus sûre et même plus facile vers cette perfection. S'agissant de déterminer ces conseils évangéliques, les plus fréquemment cités seront le célibat (*Mt 19, 10-12 ; 1 Co 7, 25-35*), le renoncement aux possessions (*Mt 19, 16-30*), la mise en commun des biens (*Ac 2, 42-44 ; 4, 32*). A quoi s'adjoindra, peu à peu, le thème de l'obéissance, pour lequel le choix de textes évangéliques s'avérera plus délicat. Vers le XIII^e siècle on arrive à l'élaboration définitive qui s'impose jusqu'à nos jours. Les conseils évangéliques qui définissent la vie religieuse, c'est la triade bien connue : chasteté, pauvreté, obéissance. En s'y engageant — par vœu — le religieux entre dans la voie de la perfection évangélique. Cette conception suppose, dans l'enseignement évangélique lui-même, une double voie et par suite deux catégories de chrétiens.

On voit qu'une telle vue ne cadre guère — c'est le moins qu'on puisse dire — avec les conclusions de l'étude sur le radicalisme évangélique. Car, d'une part, elle *réduit* indûment le radicalisme, auquel elle se réfère, à trois pôles (chasteté, pauvreté, obéissance), dont seul le premier est exégétiquement fondé. Le second doit être repensé considérablement et le troisième manque d'appui réel dans les textes examinés. Par contre, elle laisse tomber (ce qui n'est pas le cas des règles monastiques elles-mêmes), des pans entiers de l'évangile radical : préférence absolue de Jésus, amour du prochain, communauté de partage, etc. En plus de réduire ainsi le radicalisme, elle le *monopolise* au profit d'une classe, celle des religieux. En effet, d'après cette conception, les conseils évangéliques se présentent, par définition, comme une option facultative ; leur choix libre constitue l'essence de la vie religieuse qui sera appelée « vie selon les conseils ». Ce qui implique, malgré les nuances qu'on veut y apporter de nos jours, que ceux qui ne s'engagent pas à la pratique des conseils suivent une voie commune, moins parfaite, moins sûre.

Cette distinction entre les préceptes et les conseils et la théorie de la vie religieuse qui s'y appuie ont été certes, battues en brèche d'abord par l'étude biblique et ensuite par des théologiens comme Rahner, Congar, Tillard⁸. Malgré cela, le schéma « classique » revient constamment, aussi bien dans les documents officiels (même ceux du Concile, avec des nuances cependant) que dans la plupart des discours sur la vie religieuse. Et cela, sinon par le biais de la distinction entre les préceptes et les conseils, du moins

8. K. RAHNER, *Serviteurs du peuple de Dieu*, Tours, Mame, 1963, surtout p. 148-150 ; Y. CONGAR, *La situation de pauvreté*, dans *Concilium*, n° 15, 45-62 ; J.M.R. TILLARD, *op.cit.*, p. 153ss.

par celui de la triade comme structure fondamentale et propre de la vie religieuse.

Une version moderne de cette fonction, c'est, à mon avis, l'opinion d'après laquelle l'option pour le radicalisme constituerait le caractère propre de la vie religieuse⁹.

Cette thèse se veut, certes, nuancée. On reconnaît que le radicalisme tel qu'on peut le déterminer exégétiquement concerne tous les chrétiens ; il s'impose même à eux, en certaines situations limites : « chaque fois que la situation l'exige ». Mais dans le projet de vie religieuse « on refuse de prendre ce moyen radical uniquement lorsque la situation l'exige. Librement, on choisit de vivre dans un état où une certaine attitude radicale devient la norme ». Le radicalisme devient « la loi interne de l'existence » ; il est institutionnalisé¹⁰.

Il faut reconnaître à cette approche la justesse en ce qui concerne la perception historique, car de fait, la vie religieuse est incompréhensible en dehors du radicalisme. Celui-ci lui donne, au surplus, une base beaucoup plus large et plus cohérente que la théorie des trois conseils évangéliques.

Mais des objections importantes demeurent. La distinction entre le radicalisme qui s'impose seulement quand la situation l'exige et le radicalisme choisi comme norme permanente, institutionnalisée, résiste difficilement à un examen sérieux. Car, de fait, la plupart des exigences radicales ne peuvent jouer que lorsque la situation l'exige ; ainsi le renoncement à sa vie, le pardon des offenses, l'amour des ennemis, les ruptures familiales, la réaction devant les scandales, la non-résistance, etc. On voit mal comment on pourrait vivre ces exigences comme « norme permanente », ou en quoi elles seraient alors moins « normatives » pour les chrétiens non religieux. Seuls deux points paraissent pouvoir être fixés sous forme d'institution : le célibat et la communauté des biens. Mais le célibat est une possibilité laissée au libre choix du croyant. Quant aux recommandations sur le renoncement aux biens et leur partage, il est vrai que les religieux les érigent en norme, surtout sous l'aspect de « koinonia » (communauté des biens) et partage avec les pauvres. Mais ce faisant, n'accomplissent-ils pas ce que, normalement, tous les chrétiens devraient faire s'ils prenaient au sérieux les exigences de Jésus qui sont adressées à tous ? Aussi, l'application de la grille du radicalisme évangélique comme signe distinctif de la vie religieuse par rapport à la vie chrétienne tout court est-elle à manier avec

9. J.M.R. TILLARD, *op.cit.*, p. 157 s. ; IDEM, *Le fondement évangélique de la vie religieuse*, dans *NRT*, 1969, 916-955 ; J.-M. VAN CANGH, O.P., *Fondement évangélique de la vie religieuse*, dans *NRT*, 1973, 635-647.

10. J.M.R. TILLARD, O.P., *Devant Dieu et pour le monde*, p. 157.

beaucoup de discrétion. Car en définitive, elle monopolise, d'une façon détournée, le radicalisme comme norme permanente au profit d'une classe de chrétiens, dispensant du coup l'autre de sa mise en pratique, qui elle aussi devrait être permanente.

II. — LE LIEN ENTRE LE RADICALISME ÉVANGÉLIQUE ET LA VIE RELIGIEUSE

Ce qui précède a pu dégager au moins deux points : d'une part, la référence pratique permanente de la vie religieuse aux exigences radicales ; d'autre part, l'oscillation, dans la présentation théologique de cette vie, entre un radicalisme réduit à deux ou trois exigences et présenté comme propre à cette vie, et un radicalisme reconnu comme visant tous les chrétiens et pratiqué par les religieux en réponse à cette exigence générale.

À présent, au vu du résultat du travail exégétique sur le radicalisme, que pouvons-nous dire, quel lien pouvons-nous établir entre les données évangéliques d'une part, la pratique et la théorie de la vie religieuse d'autre part ?

1. *Le radicalisme n'est pas le tout de l'évangile*

Si le radicalisme évangélique présente l'aspect dur, tranchant des exigences de Jésus, il doit être situé sur le fond général de son message, qui est d'abord don, grâce, bienveillance divine, vie nouvelle¹¹. C'est parce que Jésus apporte la bonne nouvelle du salut, parce qu'il inaugure ce salut par sa Mort-Résurrection, parce que cette situation nouvelle est un trésor, une perle précieuse, que des choix absolus et des renoncements inouïs s'imposent et deviennent possibles.

Par ailleurs, si les exigences radicales sont comme une arête tranchante du message, elles sont portées par des exigences encore plus fortes : la *metanoia*, la foi en Jésus, l'écoute de la Parole, la vigilance incessante, l'amour de Dieu et du prochain. Ce qui veut dire que le chrétien (et le religieux) hypnotisé par ces exigences et oubliant ce qui les présuppose : amour miséricordieux de Dieu pour tout homme, salut par grâce seule, don de vie nouvelle dans l'Esprit, serait comme celui qui filtre le moucheron et laisse passer le chameau.

2. *Le radicalisme est plus large que la conception courante de la vie religieuse*

La conception qui voit l'originalité de la vie religieuse dans le vœu de chasteté, de pauvreté et d'obéissance apparaît singulière-

11. Th. MATURA, *op.cit.*, p. 181-183.

ment étriquée si on la compare au champ très large qu'embrasse le radicalisme évangélique. Non seulement parce que la triade — le célibat mis à part — ne s'y retrouve pas telle quelle, mais surtout parce que le radicalisme est bien plus vaste et que des exigences bien plus fondamentales que celles des trois vœux s'y expriment.

Aussi une réflexion sur le radicalisme et la mise en rapport de celui-ci avec la vie religieuse invitent-elles à une révision profonde de cette vie, de ses fondements, de son équilibre évangélique. Cet équilibre est bien plus robuste, bien plus proche de l'Évangile dans les grands textes fondateurs (règles de Basile, Augustin, Benoît, François, Ignace, etc.) que dans les synthèses spéculatives sur la vie religieuse.

Cela ne veut pas dire que la triade doive être éliminée ; elle doit seulement être située autrement. Ce n'est pas elle, en effet, qui peut structurer, comme élément principal, un genre de vie chrétienne dont l'axe ne peut être jamais autre que la foi en Jésus et l'amour du frère. La recherche de Dieu, la prière, la communauté avec ses exigences d'amour mutuel, le service du prochain l'emportent infiniment sur la chasteté et l'obéissance. Et cette dernière, comme l'a montré une excellente étude exégétique de S. Légasse¹², à défaut d'un fondement scripturaire direct, doit passer par le concept de la communauté et par ses structures pour trouver sa justification évangélique. Par contre, les paroles si fortes de l'évangile sur l'autorité comme service, sur l'exclusion du pouvoir, des titres, des préséances¹³, rarement utilisées dans la réflexion sur l'obéissance, gagneraient à être mieux connues et mieux appliquées. Quant à l'exigence non seulement de mise en commun des biens mais aussi de leur partage avec les pauvres, la plupart des groupes religieux n'ont-ils pas à se poser des questions graves à ce sujet, par fidélité à l'Évangile ? Bref, une vue plus précise du radicalisme pousse à dépasser un cadre où la vie religieuse s'est moulée depuis le moyen âge, où elle est vraiment trop à l'étroit, où elle risque de se déplacer et de déséquilibrer les priorités chrétiennes.

Et s'il est vrai, comme le démontre abondamment son histoire, que la vie religieuse, même sans en utiliser le vocabulaire, s'est toujours voulue radicale, il reste que ce radicalisme ne peut en aucune façon lui être réservé. Dire qu'elle prend le radicalisme (et tout l'Évangile !) comme norme est sûrement vrai, mais qui oserait scutenir que l'Évangile n'est pas la norme obligatoire pour tout chrétien digne de ce nom ?

12. *L'obéissance d'après le Nouveau Testament*, dans *La Vie des communautés religieuses* (Montréal, Canada), juir. 1976, 162-175.

13. Th. MATURA, *op.cit.*, p. 43-48.

3. *Le radicalisme est au cœur de la vie religieuse*

Les pages qui précèdent nous ont permis de dégager un certain nombre de conclusions. Conclusion exégétique d'abord : le radicalisme n'est pas le tout de l'Évangile ; il a besoin d'être situé et enraciné dans un ensemble plus vaste. Des conclusions historiques, ensuite. Le radicalisme a toujours été le moteur principal des grands mouvements de fondation et de renouveau de la vie religieuse. Cependant, lorsqu'il s'est agi de systématiser théologiquement le fait de la vie religieuse, un rétrécissement s'est opéré : la grille de trois conseils (et de trois vœux) a réduit en effet, indûment, la richesse du radicalisme à des points à certains égards secondaires et, par ailleurs, exégétiquement mal fondés. La tentative récente de faire du radicalisme, élargi et mieux compris, le propre de la vie religieuse, a été une réaction saine et juste, mais ambiguë.

Ces remarques critiques étant faites, il nous est maintenant possible de mettre en rapport d'une façon positive le radicalisme et la vie religieuse. J'utiliserai pour cela la grille de quatre pôles du radicalisme présentée dans la conclusion de l'étude sur le radicalisme¹⁴.

Le radicalisme fondamental est celui de la marche à la suite de Jésus : en d'autres termes, c'est la primauté absolue que doit avoir la personne de Jésus dans les choix et la vie de son disciple. C'est le lien de foi et d'amour qui s'établit entre Jésus et le croyant qui permet et justifie toutes les exigences. Jésus sera préféré absolument à tout : biens matériels, relations familiales, vie physique elle-même, parce qu'il l'emporte sur tout cela. C'est bien là que se situe le centre de la vie chrétienne et donc de la vie religieuse ; là est la racine absolue, unique, de tous les autres engagements et de tous les autres styles. Cela peut paraître aller de soi, mais est-il certain que la vie religieuse considère toujours que son centre est là ? Les arbres de ses choix distinctifs ne l'empêchent-ils pas souvent de voir la forêt ?

Le radicalisme de l'amour du frère est un autre pôle important. Le religieux ne fait pas le vœu de croire au Christ et de l'aimer ; il n'en fait pas non plus d'aimer le prochain comme soi-même. Et pourtant l'amour patient, miséricordieux, excluant le jugement, pratiquant le pardon toujours recommencé, supportant la violence, allant jusqu'à aimer les ennemis, est bien la marque distinctive du disciple de Jésus. Les exigences de communauté, de partage, d'autorité comme humble service d'amour s'originent là et trouvent là leur sens. Le célibat lui-même comme liberté, disponibilité, possibilité

14. *Ibid.*, p. 177-179.

de partage n'a de signification plénière que vécu à l'intérieur de cet espace.

Le radicalisme du partage lui-même se rattache davantage au commandement d'amour qu'à l'exigence d'un détachement ascétique : le mot « donner », « distribuer » est plus important que celui de « renoncer » ; la visée essentielle étant, en définitive, l'égalité de tous et la parfaite communauté. La poursuite de la richesse et son usage égoïste, apparaissent, par contre, comme un mal et un danger permanent dont le disciple de Jésus doit se méfier.

Le point capital pour notre propos est ce qu'on peut appeler le « radicalisme de la non-prétention ». Pour le religieux, ce type de radicalisme et les paroles de Jésus qui s'y réfèrent : les béatitudes, les paroles sur la difficulté de l'entreprise, etc., doivent devenir un aiguillon qui pousse en avant et empêche de s'installer. Car d'une part rien n'est gagné d'avance, tout reste encore à faire, la tâche est inépuisable. D'autre part, même s'il avait tout fait — et qui pourrait jamais y prétendre ? — il reste « serviteur inutile », sans autre droit ou autre titre que la seule bonté miséricordieuse du maître. Aussi sont exclues à jamais toute prétention et toute emprise sur Dieu : le salut par les œuvres.

Ainsi donc, même si les religieux n'ont pas l'exclusivité du radicalisme, ils ont intérêt à s'y référer et à relire leur vie à sa lumière. Cette lecture bouleversera quelques conceptions aussi courantes que mal fondées, et ce sera pour le plus grand bénéfice de leur vie religieuse. Car à partir de cette lumière d'autres perspectives et d'autres équilibres, plus justes, plus proches de l'évangile, pourront être perçus. Plus proches non seulement de l'Évangile mais encore des intentions des grands fondateurs, dont l'objectif premier, au-delà de toutes les systématisations discutables, a été précisément de vivre, en sa totalité et selon sa structure propre, le saint Évangile de Jésus Christ. De cet évangile le radicalisme est la pointe exigeante.